

MAIRIE DE FELINES

MAIRIE de FÉLINES

4, rue Rosalie Maurin
43160

Téléphone 04 71 00 90 64
e-mail : mairie.felines43@orange.fr

Conseil municipal du 10 octobre 2025

Procès-Verbal

Date de la convocation :

3 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 octobre 2025 à vingt heures trente, le Conseil Municipal en séance ordinaire, s'est réuni en mairie de Félines sous la présidence de Monsieur Philippe MEYZONET, Maire.

Nombre de conseillers

- en exercice : 8
- présents : 5
- pouvoirs : 0
- votants : 5

Etaient Présents : Messieurs Philippe MEYZONET, Jean GRANGHON, Pascal CHAPELLE, Stéphane DARLE,

Absents : Delphine MISSONNIER, Benoit DELABARRE et Lionel FOURNERIE

Procuration :

Secrétaire de séance : Pascal CHAPELLE

-Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 26 septembre 2025

Le conseil approuve à l'unanimité le Procès-verbal du dernier conseil, sans modifications.

46-Délibération Avenant au marché des travaux de voirie AUFOUR

Le Maire de la commune de Félines rappelle que :

- La délibération N° 21 du Conseil Municipal en date du 12 avril 2025 a attribué le marché des travaux de voirie d'AUFOUR à l'entreprise BROC pour un montant de 172 047,50 € TTC.
- Des travaux complémentaires sont nécessaires dans le cadre de la réfection des voiries d'AUFOUR.
- Un devis a été demandé à l'entreprise BROC pour ces travaux complémentaires.

L'avenant N° 1 pour les travaux complémentaires dont le montant s'élève à 25 804,66 € TTC est à valider.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'autoriser Mr le Maire à signer tous les avenants liés à ces travaux de voirie.

Vote : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES :

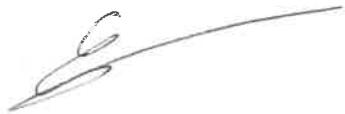
• Enquête publique pour la création d'un crématorium sur la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay :

Le maire expose le projet de création d'un crématorium qui se situerait sur la commune de Saint Christophe sur Dolaizon.

Une enquête publique est en cours et chacun peut apporter sa contribution.

La Séance est levée à 23h00

Le secrétaire de séance : Pascal CHAPELLE



Le Maire,

Philippe MEYZONET

